

**Tél : 01 30 80 20 25**

Site Internet : [www.pre-saint-nom.org](http://www.pre-saint-nom.org)

**SIRET : 380 821 678 000 22**

## **FLASH-INFOS N° 51**

### **Nos jardins, nos haies et nos arbres.**

Les membres du Comité reçoivent de la part de certains propriétaires des commentaires souvent désabusés concernant l'entretien de maisons dont les espaces verts ressemblent souvent plus à la brousse africaine qu'à des pelouses tondues « ras à l'anglaise », pour reprendre les termes du Cahier des Charges de P.S.N.

*Ce n'est pas qu'une question d'esthétique, il y va également du maintien de la valeur patrimoniale de nos maisons d'une manière générale.*

Comment assurer un prix de vente raisonnable d'une maison si de part et d'autre les propriétés voisines sont bien loin des normes de notre Résidence, surtout actuellement avec un marché particulièrement déprimé ?

Nous vous rappelons quelques points fondamentaux :

1. il existe un CAHIER DES CHARGES dans notre Résidence (accessible sur le site Internet dont l'adresse est reprise ci-dessus ) et qui doit être respecté pour le bien commun.
2. depuis plus de 20 ans, les membres du Comité Syndical (tous bénévoles ) se dévouent pour maintenir P.S.N. dans le meilleur état possible, tout en maîtrisant les charges. Nous redisons que si nous avons une gestion assurée par un Syndic professionnel, le coût de nos charges serait supérieur au minimum de **1000 € par an**, toutes choses restant égales par ailleurs. Soit une économie totale en 20 ans de 20.000 € par maison, soit 4 millions € pour tout PSN !!

#### **Qui peut le nier ?**

3. Nous vous demandons en conséquence de bien vouloir consacrer une part de ces « économies » à l'entretien / restauration de vos espaces verts et en particulier :
  - **tailler vos haies, sur la voirie, sur les côtés, derrière vos maisons ce qui permettra à vos voisins de ne pas être privés de soleil, surtout l'hiver quand il est rare et rasant. *Sur certains trottoirs, il est impossible de passer à pied, notamment avec une poussette pour enfants ou bien encore avec une chaise-roulante pour handicapés.***
  - **couper certains arbres qui sont devenus beaucoup trop hauts et trop larges, ce dont vos voisins pâtissent, même s'ils ne vous le disent pas, mais ils nous en parlent !!**
  - **refaites vos pelouses dont certaines ne ressemblent plus à rien du tout, une fois l'hiver passé.**
4. si vous ne pouvez plus le faire ou si vous n'avez pas le temps, sachez qu'il est possible de se faire aider par des jardiniers qui sont très nombreux à travailler dans P.S.N. Le Comité Syndical peut vous fournir plusieurs adresses afin de vous permettre de faire votre choix et vous aider dans l'utilisation des Chèques Emploi Service Universel ( CESU ), dont l'utilisation est très simple et qui permettent de déduire 50 % des sommes dépensées, sur les revenus annuels.

Il est de l'intérêt commun à tous les résidents que chaque propriété soit bien entretenue, d'abord pour une meilleure qualité de vie, ce qui est déjà beaucoup et aussi pour la sauvegarde de la valeur de nos maisons, ce qui n'est pas négligeable actuellement.

***Le Comité Syndical.***